

Paris, le 18 novembre 2009

Communiqué de presse

Crédit Agricole Private Equity lance le FCPI LCL Innovation 2009 et gère en délégation le FCPI CAAM Innovation 10

Crédit Agricole Private Equity lance un Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), **LCL Innovation 2009**. **LCL Innovation 2009** est le 10^{ème} FCPI géré par Crédit Agricole Private Equity depuis 2000 pour la clientèle de particuliers de LCL. Il sera commercialisé jusqu'au 21 décembre 2009.

Par ailleurs, Crédit Agricole Asset Management, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Agricole, a choisi de déléguer à Crédit Agricole Private Equity la gestion du FCPI **CAAM Innovation 10** pour le quota destiné aux entreprises innovantes. **CAAM Innovation 10** est commercialisé jusqu'au 23 décembre auprès de la clientèle de particuliers des Caisses régionales du Crédit Agricole.

Ces deux FCPI permettent à leurs souscripteurs de participer au développement de PME européennes innovantes (60% des actifs) tout en allégeant leur fiscalité sur le revenu jusqu'à 6 000 euros.

Ils investiront dans les secteurs en développement tels que l'électronique, les télécoms, les logiciels, les services internet, les biotechnologies ainsi que dans le secteur des technologies propres (*Cleantech*).

L'équipe Capital Risque de Crédit Agricole Private Equity est un acteur majeur du financement des PME innovantes. Constituée de 11 professionnels, elle gère 400 millions d'euros sous forme de participations dans de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie.

LCL Innovation 2009

Valeur de la part : 100 euros
Souscription minimale : 10 parts soit 1 000 euros
Droits d'entrée : 4% nets de taxes
Frais de gestion : 3,3% nets de taxes
Durée de placement : 6 ans minimum, pouvant aller jusqu'à 10 ans

CAAM Innovation 10

Valeur de la part : 100 euros
Souscription minimale : 10 parts soit 1 000 euros
Droits d'entrée : 4% nets de taxes
Frais de gestion : 3,2% nets de taxes
Durée de placement : 8 ans minimum, pouvant aller jusqu'à 10 ans

Contact presse

Martine Sessin-Caracci - martine.sessincaracci@ca-privateequity.fr - 01 43 23 90 88

A propos de Crédit Agricole Private Equity

Crédit Agricole Private Equity, société de gestion agréée AMF de Crédit Agricole S.A., est dédiée aux prises de participations directes dans des entreprises non cotées.

Acteur multi-spécialiste, Crédit Agricole Private Equity regroupe 95 professionnels organisés autour de plusieurs métiers (LBO & Développement, Capital Risque, Mezzanine, Energies Renouvelables, Infrastructures en PPP, Co-Investissement) et gère 2,8 Mds € sous la forme de FCPR, SICAR, FCPI, et SCR.

www.ca-privateequity.com